EXEMPLAIRE REMIS À L'US

DEKRA

N° d'imprimé : K009726534

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/09/2026	26064891

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S034K215

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 100 Impasse des Millepertuis

34740 VENDARGUES

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 034K7000

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AB-331-KV (F)	26/06/2026	22/06/2009

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	BUS

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
VNESFR1610M006944	M3

Type/CNIT	Énergie
SFR161	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

801103

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositi antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0420

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤1.50 m^{-1}) :
C1: <0.10 m^{-1} C2: <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ 50%) : global: 67%
Efficacité par essieu : E1: 76% E2: 63%
Déséquilibre (< 20%) : E1: 3% E2: 4%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ 18%) : 30%
Frein de secours :
Efficacité par essieu : indépendance des circuits
Feux de croisement (-0,5% à -3%) : G: -1.5% D: -0.7% h: de 0,8 m à 1 m
État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge :
Véhicules de transport en commun de personnes